



Société des Régates Messines



L'APPEL DE LA MOSELLE

PROGRAMME

MANIFESTATION

Randonnée touristique du samedi 02 mai 2020
Labellisée RANDON'AVIRON

ORGANISATEUR

Société des Régates Messines (SRM)

CODE DES COURSES

F.F.A.

CHARTRE DE LA RANDONNÉE (annexe)

Obligations du rameur randonneur.
Engagements de l'organisateur.

RAMEURS

Tenue club souhaitée.

ACCOMPAGNATEURS

Possibilité de rotation sur les bateaux à la mi-journée.
Une visite guidée de Metz incluse.
Parcours d'accompagnement libre en VTT possible (matériel non fourni).

EMBARCATION

Yolettes.

PARCOURS

Possibilité de s'inscrire pour 57km (37km le matin et 20km l'après-midi)
ou 25km (25km le matin)

Matin : départ sur le canal de Jouy, à proximité du club, jusqu'à la jonction avec la Moselle et emprunt de la Moselle côté Nancy jusqu'au km 317.500 ; puis retour au club par la Moselle et l'écluse d'Ars sur Moselle ; petit parcours limité au km 311.500.

Après-midi : découverte du centre-ville par le bras de la Moselle (temple neuf opéra théâtre, préfecture...), retour au plan d'eau pour un aller-retour sur la Moselle jusqu'au km 306.900.

Les participants aux 25 km sont invités à participer à une visite guidée du centre de Metz.



Société des Régates Messines



Pour le respect des horaires, les organisateurs se réservent la possibilité de réduire la distance, en fonction des aléas climatiques ou des circulations commerciales, pour l'ensemble des équipages ou uniquement pour les retardataires.

NIVEAU DE PRATIQUE

Rameur entraîné (plus d'un an d'expérience et pratique de l'aviron plusieurs fois par semaine) pour les 57km.

Rameur confirmé (au moins un an de pratique régulière) pour les 25km.

FRAIS DE PARTICIPATION

Formule avec 1 repas sans hébergement : rameurs et accompagnants 40 €.

LOCATION DE SIÈGES

Nous tenons à la disposition des rameurs isolés 30 sièges réservés aux clubs très éloignés au prix de 15 € par siège.

Une yolette complète -> 75 €.

ENGAGEMENTS

Ouverture le 06 janvier 2020

A adresser à : Société des Régates Messines

Alain COURVOISIER

2, quai des Régates

57000 METZ

Tél. : 03 87 66 86 03 ou 09 83 07 43 74

Ou alain.courvoisier@modulonet.fr

Les engagements sont limités à 140 participants :

20 bateaux ; 120 rameurs ; 20 accompagnateurs

Pas d'inscription sans règlement, joindre chèque(s) correspondant(s) libellé(s) à l'ordre des « Régates Messines ».

Clôture des inscriptions le 02 avril 2020 ou dès que le nombre d'engagés sera atteint. Aucun remboursement ne sera consenti après la date de clôture (sauf annulation de la randonnée au moins 5 jours avant la date prévue).

ACCUEIL DES PARTICIPANTS

Rendez-vous à 7h00 le samedi 02 mai au matin à la Société des Régates Messines à Metz.